



Direction générale du Trésor

BRÈVES DE L'OMC

Délégation permanente de la France auprès de l'OMC

Une publication de la Délégation permanente de la France auprès de l'OMC
N° 6 - Mois d'octobre et novembre 2025

Editorial

L'OMC à la croisée des chemins : pourquoi et comment la réformer ?

Depuis sa création en 1995, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a été le pilier d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles communes. Pourtant, aujourd'hui, son efficacité est remise en question. Entre les tensions géopolitiques, la montée des protectionnismes et les défis posés par la transition écologique et le numérique, l'OMC doit se réinventer pour rester pertinente. Mais comment réformer une institution aussi complexe, et pourquoi est-ce si urgent ?

L'OMC a permis de réduire les barrières douanières et de favoriser l'ouverture des marchés, contribuant ainsi à la croissance économique mondiale. Cependant, son fonctionnement actuel montre des limites. Les négociations commerciales s'enlisent depuis des années. Le mécanisme de règlement des différends, autrefois considéré comme un modèle, est aujourd'hui paralysé. Enfin, la légitimité même de l'institution est remise en question par certains membres qui estiment que l'équilibre des concessions établi en 1995 a soit contribué à accroître les inégalités entre les membres ou ne reflète plus les réalités d'aujourd'hui.

Réformer l'OMC n'est cependant pas une mince affaire. Les consultations menées par Petter Olberg, Ambassadeur de Norvège et facilitateur du processus de réforme vont bon train. La semaine dite de la réforme, qui s'est tenue la semaine dernière a donné lieu à des échanges nourris sur trois axes principaux : la prise de décision au sein de l'Organisation, les questions liées au développement et au traitement spécial et différencié ainsi que celles liées à l'égalité des conditions de concurrence.

Force est de constater que les divergences restent profondes entre les Membres sur ces trois volets de la réforme, mais les discussions ont montré une volonté réelle de s'engager dans un dialogue constructif.

Sur la prise de décision, il est impératif de sortir de la paralysie. L'OMC fonctionne sur le principe du consensus, celui-ci n'est pas remis en question en tant que tel mais sa pratique l'est car consensus ne peut signifier droit de veto sur tout type de décision. Sur le développement, de nombreux membres estiment que les règles actuelles ne tiennent pas assez compte de leurs besoins alors que d'autres estiment qu'elles sont aujourd'hui inadaptées aux réalités économiques. Enfin sur l'égalité des conditions de concurrence, les divisions restent très importantes. La concurrence entre États est de plus en plus faussée par des pratiques jugées déloyales : subventions massives ou encore distorsions liées aux politiques industrielles. La réforme de l'OMC doit clarifier les règles pour permettre à celles-ci de s'attaquer aux pratiques les plus distorsives.

Il est impératif que la prochaine conférence ministérielle aboutisse à la définition d'un programme de travail permettant de remettre l'organisation dans une dynamique de réforme. L'enjeu est considérable et l'incapacité des membres à agir ne ferait que contribuer à la fragmentation du commerce mondial.

Emmanuelle IVANOV-DURAND
Déléguée Permanente

Éditorial
p. 1

Négociations
multilatérales
p. 2

Négociations
plurilatérales
p. 3

Activités
régulières de
l'OMC
p. 4

Autres activités
de la France à
l'OMC
p. 12

Vie de la
Délégation
p. 14

Calendrier de
l'OMC
p. 14

NÉGOCIATIONS MULTILATÉRALES

Conseil général - 6 et 7 octobre 2025

Les discussions ont porté sur plusieurs dossiers structurants pour l'avenir du système commercial multilatéral, dans un contexte de fortes attentes à l'approche de la prochaine conférence ministérielle.

La proposition visant à intégrer l'accord Facilitation de l'investissement pour le développement dans l'architecture juridique de l'organisation n'a, une nouvelle fois, pas recueilli le consensus. Malgré un soutien très large, certaines délégations continuent d'exprimer des réserves de nature systémique, sans évolution majeure.

Les échanges sur la **Réforme de l'organisation** ont confirmé une volonté partagée d'avancer, bien que les visions divergent fortement. Plusieurs délégations ont insisté sur l'urgence de moderniser les règles afin de corriger des déséquilibres jugés menaçants pour la survie même du système. Trois axes de discussion structurent désormais les travaux : prise de décision, développement et traitement spécial et différencié et conditions de concurrence équitable.

La majorité des Membres soutient la reconduction du programme de travail **sur le Commerce électronique**, reconnu comme une plateforme utile. Les divergences persistantes portent principalement sur le moratoire relatif aux droits de douane sur les transmissions électroniques. Plusieurs délégations appellent à une analyse empirique approfondie afin d'éclairer le débat.

La proposition visant à garantir une transition graduelle **de la catégorie des pays les moins avancés** et le maintien temporaire de certaines flexibilités n'a pas obtenu l'adhésion de tous. Si plusieurs groupes ont appelé à poursuivre les discussions pour parvenir à un compromis, une délégation estime que le mandat est désormais épuisé, rendant l'issue incertaine.

Une réunion ministérielle consacrée aux PME a abouti à une feuille de route consensuelle axée sur le financement, le numérique et la transition verte. Par ailleurs, un dialogue informel sur les politiques industrielles a mis en lumière les lacunes des règles existantes, tandis que les échanges sur l'agriculture durable ont révélé un clivage entre ceux qui souhaitent approfondir le dialogue multilatéral et ceux qui estiment que le cadre actuel est suffisant.

La décision de la Chine de renoncement volontaire au TSD dans les négociations futures a été largement saluée comme un signal positif, bien que certaines délégations en aient contesté la portée.

alix.rancurel@dgtresor.gouv.fr

Comité sur l'agriculture en session extraordinaire – 29 octobre et 21 novembre 2025

A l'issue des réunions d'octobre et de novembre, le facilitateur pakistanais a estimé qu'à ce stade, les éléments de base qui permettraient de construire un paquet pour la MC14 ne sont pas en place. Il a programmé une nouvelle réunion pour le 8 décembre, encourageant les membres à introduire des propositions d'ici-là.

Les travaux conjoints du groupe de Cairns et du groupe des pays africains, qui portent en premier lieu sur les soutiens se poursuivent.

Prochaine réunion : 8 décembre

maria.cosme@dgtresor.gouv.fr

Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle (ADPIC) - 10 et 11 novembre 2025

L'examen de la mise en œuvre de l'Accord (conformément à l'article 71) est bloqué en l'absence de consensus sur les modalités de lancement de l'exercice.

Plusieurs membres ont renouvelé leur appel à relancer les négociations sur la relation entre l'Accord sur les ADPIC et la Convention sur la diversité biologique (CDB). D'autres ont proposé de renforcer les discussions techniques avec l'OMPI, l'OMS et la Banque mondiale. Plusieurs membres ont indiqué que toute discussion de fond devait rester dans les fora compétents.

Le Conseil a également poursuivi ses discussions sur les transferts volontaires de technologies. Les États-Unis, la Suisse, l'Union européenne, la République de Corée, le Royaume-Uni, l'Australie, et le Canada ont mis en avant les conditions de transferts de technologies réussis.

Le Conseil n'a pas renouvelé le statut d'observateur *ad hoc* de l'Association européenne de libre-échange (AELE) pour le prochain conseil.

Aucune décision n'a été prise sur le renouvellement du moratoire sur les plaintes en situation de non-violation.

alix.rancurel@dgtresor.gouv.fr

Programme de travail sur le commerce électronique – 24 novembre et 2 décembre

Les Membres se sont réunis le 24 novembre pour discuter de la reconduction en vue de la CM14. En amont du Conseil Général de décembre, deux propositions ont été circulées pour l'instant : un Membre propose une reconduction du moratoire jusqu'à la prochaine conférence ministérielle, et encourage à renforcer le programme de travail et ses composantes développement. La proposition d'un autre Membre vise à établir un moratoire permanent et omet le contenu du programme de travail. Lors de la réunion subséquente du 2 décembre, les Membres sont revenus sur leurs positions respectives concernant le moratoire, et ont développé leur vision sur le futur du programme du travail.

emmanuel.krausz@dgtresor.gouv.fr

Conseil général session extraordinaire - 28 novembre 2025

Le Conseil général de l'OMC a adopté son budget biennal pour 2026-2027. Il s'élève à **204.9 millions CHF par an**.

alix.rancurel@dgtresor.gouv.fr

NÉGOCIATIONS PLURILATÉRALES

Comité des participants à l'accord sur l'expansion du commerce des produits des technologies de l'information – 20 novembre 2025

La première session thématique organisée dans le cadre du comité a eu lieu le 20 novembre. Coorganisée avec la Mission permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC, elle a été consacrée au partage d'expériences de nouveaux participants ayant récemment adhéré à l'ATI et à la promotion des bénéfices économiques de l'accord ATI pour ses participants. Des représentants de pays en

développement membres ainsi que du secteur privé ont participé pour valoriser les résultats positifs de l'ATI sur l'économie. Lors du comité, les Membres ont notamment examiné les préoccupations commerciales soulevées de longue date contre deux Membres.

emmanuel.krausz@dgtresor.gouv.fr

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE L'OMC

Réforme des subventions aux énergies fossiles (FFSR) – 2 octobre 2025

Un partage d'expériences a mis en lumière l'importance des subventions difficiles à détecter. L'OCDE, dans son rapport intitulé « [Measuring distortions in international markets: Below-market energy inputs](#) » a souligné le manque de transparence concernant les subventions industrielles, notamment sous forme d'énergie vendue à un prix inférieur au marché et de prêts accordés à des taux inférieurs au marché. Le Rapport d'Eunomia et Quno intitulé « [Plastic Money: Turning off the subsidies tap](#) » a montré, quant à lui, l'ampleur des subventions publiques accordées à la production de polymères primaires (PPP) à travers le monde, en intégrant de nouveaux types d'aides (subventions en nature, exonérations fiscales, financements à taux préférentiels) en plus des subventions traditionnelles sur les intrants.

S'agissant de la transparence (pilier 1), les Membres se sont félicités de l'augmentation des questions relatives aux subventions aux énergies fossiles dans le cadre des examens de politique commerciale.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

Groupe informel sur les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) – 3 octobre 2025

Le rapport d'étude conjoint OMC, Chambre de commerce internationale (CCI) et OMD, sur l'intégration des MPME dans les programmes relatifs aux opérateurs économiques agréés sera dévoilé mi-novembre puis présenté à la CM14.

La première réunion ministérielle pour les PME qui s'est tenue en Afrique du sud, outre un appel à action, a donné lieu à des feuilles de route en direction des agences de promotion du commerce. Le Centre du commerce international (CCI) et l'Afrique du Sud ont présenté les résultats de la première réunion ministérielle mondiale des PME à Johannesburg en juillet dernier. Un appel à action a ainsi été lancé, destiné à orienter les grandes instances internationales (G20, OMC, CNUCED) autour des défis des PME. Trois axes prioritaires ont été retenus : accès au financement, transition numérique et transition verte. En outre, un dialogue spécifique a réuni les organismes de promotion du commerce (TPOs) pour définir des feuilles de route visant à renforcer leur rôle d'appui aux PME autour du renforcement et de l'utilisation des données, la transition verte, le renforcement de l'écosystème nécessaire aux PME.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

Groupe informel sur le commerce et l'égalité des genres – 8 octobre 2025

L'Ambassadeur d'Australie, Représentant permanent auprès de l'OMC, James Baxter, co-préside désormais le groupe, avec les ambassadeurs du Cap vert et du Salvador.

A la CM14, les co-présidents du groupe pourraient présenter une déclaration conjointe, et des travaux sur l'élaboration de politiques commerciales tenant compte de l'égalité des genres entrepris par le Groupe de travail informel depuis 2020 qui pourrait faire l'objet d'un événement de lancement à Genève ou à Yaoundé.

Le projet de programme de travail 2025-2026 fait pourrait produire un recueil des mesures de politique commerciale des Membres axées sur les femmes et la numérisation et la poursuite de la réflexion sur l'intégration de considérations relatives au genre dans les accords de libre-échange, la propriété intellectuelle, et les réseaux de soutien pour les femmes.

Le Fonds pour les exportatrices dans l'économie numérique (WEIDE), lancé en 2024 par l'OMC et le Centre du commerce international (CCI) est désormais pleinement opérationnel. La Mongolie, le Nigéria, la République dominicaine et la Jordanie ont été les premiers bénéficiaires du programme pour des actions de mentorat, de formation et de mise en place d'outils numériques, pour les femmes entrepreneurs qui exportent déjà ou qui sont en voie de le faire.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

Dialogue informel sur la pollution par les plastiques et le commerce écologiquement durable des plastiques (DPP) – 9 et 10 octobre 2025

Un Comité intergouvernemental des négociations (CIN) 5.3 pour l'élaboration d'un Traité plastique devrait être organisé. Le Secrétariat du CIN a fait part de la forte participation (2600 participants, 1400 délégués représentant 184 pays) au CIN 5.2 qui s'est déroulé à Genève du 5 au 14 août sans qu'un texte puisse être entériné. Le sort des deux textes rédigés durant les négociations sera examiné en intersession.

Des projets de documents factuels ont été proposés aux membres du DPP en vue de la CM14 : « Résumé analytique des approches statistiques pour estimer les flux commerciaux de plastiques incorporés, d'emballages et de produits à usage unique discutés dans le DPP » ; « Synthèse des considérations relatives à l'adoption de mesures relatives au plastique liées au commerce soulevées dans les discussions du DPP » ; « Résumé analytique des différentes approches de réglementation des produits en plastique à usage unique discutées dans le DPP » ; « Synthèse des services et des technologies pour les activités de gestion et de nettoyage des déchets identifiés dans les discussions du DPP », et « Synthèse des substituts, alternatives et services non plastiques identifiés dans les discussions du DPP ». Ces documents font encore l'objet de discussions.

Un événement de mise en relation (matchmaking) entre donateurs et bénéficiaires a été organisé pour la première fois. Le 9 octobre, un événement de mise en relation a été organisé réunissant donateurs et bénéficiaires dans le but de créer des synergies et mieux identifier les besoins.

Lors d'un atelier dédié, les Membres de la région Asie-Pacifique ont plaidé pour une action coordonnée et adaptée à l'échelle régionale afin de lutter contre la pollution plastique.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

Comité commerce et développement (CCD) – 14 octobre 2025

Le Comité a adopté le plan biennal d'assistance technique et de formation 2026-2027 et le plan de suivi et d'évaluation de l'assistance technique 2026-2027. La nouvelle stratégie de l'assistance technique prévoit des approches mixtes de formation (présentiel et virtuel), la volonté de demander une participation financière à certains pays en développement ; la délivrance d'une certification moyennant rétribution pour des agents de pays développés. Ce plan tient compte des contraintes budgétaires de l'institut de formation et d'assistance technique (ITTC) tout en essayant de conserver une assistance technique de qualité et ciblée à ceux qui en ont le plus besoin.

La Président du CCD (Afrique du sud) a organisé des consultations depuis juin pour l'organisation d'une session informelle sur l'évaluation des besoins prévue dans le cadre de l'Accord sur la facilitation des investissements pour le développement (FID).

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

Comité commerce et développement – session sur les petites économies – 14 octobre 2025

Le deuxième rapport sur les petites économies a été présenté en séance et permis d'insister sur les défis et opportunités des petites économies en matière d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Ce deuxième rapport fait état des défis pour les petites économies à intégrer les chaînes de valeur mondiale notamment en matière de coût de transport, d'éloignement, de concentration de leur marché d'exportation et de leur dépendance agricole (céréales). Des opportunités existent néanmoins et relèvent notamment de leur capacité à redynamiser le secteur agricole grâce à des techniques adaptées au climat, à valoriser des produits agroalimentaires, à mieux exploiter les services, notamment dans le numérique, à se servir de leur position stratégique, à valoriser les projets relevant de l'économie bleue, et à tirer parti de leurs minerais stratégiques.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

Examen de politique commerciale du Sri Lanka – 15 et 17 novembre 2025

Lors de cet EPC, les Membres ont salué la mise en place de réformes macroéconomiques et de restructuration de la dette en lien avec le FMI ; le rebond de croissance du pays à 5% en 2024 ; la ratification de l'Accord de facilitation des échanges (58% des mesures de l'accord mis en œuvre à ce jour dont le lancement du guichet unique national qui sera effectif en 2027) et celui sur l'Accord sur la pêche à l'été 2025.

Les Membres ont également invité le Sri Lanka à rejoindre l'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement (IFD), l'Accord sur le e-commerce, l'Arrangement d'arbitrage intérimaire multipartite sur les appels (MPIA) et les plurilatérales environnementales.

Des Membres ont également invité le Sri Lanka à poursuivre ses réformes en vue d'améliorer le climat d'affaires et d'investissement ; de diversifier ses exportations ; de réduire les obstacles tarifaires et non tarifaires ; d'œuvrer en faveur d'une plus grande inclusion économique des femmes et de faire paraître les notifications en souffrance à l'OMC.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

Comité commerce et environnement – session interactive sur les Mesures climatiques liées au commerce (TRCM) – 16 octobre 2025

Les Membres du CCE ont souhaité approfondir leur discussion sur les mesures climatiques liées au commerce. Lors des consultations menées par le Président du CCE, trois domaines ont été identifiés comme prioritaires et ont fait l'objet de discussions approfondies pendant la séance interactive : les approches en matière de transparence ; la dimension du développement ; et l'interopérabilité et la cohérence.

Concernant les approches en matière de transparence, les Membres ont plaidé pour une transparence la plus complète possible à tous les stades de la mesure, de la préparation à l'adoption puis de la mise en œuvre. Des Membres ont insisté sur la nécessité d'être transparent sur les objectifs de la mesure de façon à évaluer la possibilité de mesures alternatives. La transparence ne devrait pas porter sur les seules notifications mais également sur l'information fournie tout au long du cycle de la mesure par tous les moyens possibles (consultations, échanges, etc.) ; des études d'impact ex ante et ex post

devraient également être fournies. Les points de contact devraient être identifiés. La transparence devrait être à l'œuvre très en amont de la mesure. Elle devrait concerner les méthodologies, les définitions, les secteurs, les valeurs par défaut, les minimis, les normes internationales sur lesquelles reposent les mesures, les calendriers.

S'agissant de la dimension du développement, les Membres ont examiné les difficultés spécifiques rencontrées par les Membres en développement et les moins avancés dans la mise en œuvre de nouvelles mesures relatives aux émissions. Ils ont également discuté des flexibilités potentielles qui pourraient aider ces Membres à se conformer à de telles mesures. Certains ont demandé à ce que les TRCM incluent des mesures d'assistance technique (AT) et de renforcement des capacités (RC) dès leur conception. Il a également indiqué que ces mesures de coopération devaient comprendre des mesures de renforcement des capacités institutionnelles. Certains ont plaidé pour des flexibilités dans la mise en œuvre en fonction des émissions historiques (CBDR).

Concernant l'interopérabilité et la cohérence, les questions ont porté sur les mesures qui pourraient être prises pour faciliter l'alignement et la compatibilité des diverses mesures de réduction des émissions, en vue de réduire au minimum les charges réglementaires et de conformité. Certains ont plaidé pour la mise en place d'une plateforme commune qui permettrait l'interconnexion des systèmes. De nombreux Membres ont demandé que soit instituée une reconnaissance mutuelle des mesures. Des Membres ont proposé de faire un état des lieux des normes et des méthodes et d'analyser les doublons et lacunes.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

Organe de règlement des différends (ORD) - 24 octobre 2025

Dans l'affaire **Inde – Traitement tarifaire des produits TIC**, l'ORD a accédé à la demande de l'Inde ou de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu, de repousser l'adoption du rapport sur le différend « Inde – Traitement tarifaire de certaines marchandises du secteur des technologies de l'information et de la communication » (DS588) jusqu'au 21 avril 2026.

alix.rancurel@dgtresor.gouv.fr

Examen de politique commerciale du Royaume-Uni – 28 et 30 octobre 2025

En dépit de résultats macro-économiques en demi-teinte (croissance modeste, faiblesse de la productivité et de l'investissement), 65 Membres de l'OMC ont pris la parole **pour saluer la résilience du pays après sa sortie de l'Union européenne**.

Sur le plan commercial, ils ont mis en avant **l'engagement du Royaume-Uni en faveur du libre-échange, la baisse de ses droits de douane et un système préférentiel généreux en direction des pays en développement et pays les moins avancés**.

Sur un plan sectoriel, ils ont salué **la place de leader du Royaume-Uni dans le domaine des services** (première économie du G7 dont le commerce des services représente plus en valeur que celui des marchandises) et dans le domaine des énergies renouvelables.

Le Royaume-Uni jouit d'un certain leadership à l'OMC en participant activement aux discussions. Il est membre d'initiatives plurilatérales (facilitation de l'investissement pour le développement, commerce électronique, environnement, genre). Au-delà de ces contributions, le Royaume-Uni a adhéré à l'Accord sur les marchés publics et, récemment, à l'Arrangement d'Arbitrage d'appel provisoire multipartite (MPIA). Enfin, il a ratifié l'Accord sur la pêche.

Certains Membres ont toutefois relevé quelques préoccupations en matière SPS, en matière de système de contrôle des subventions, en matière d'invocation de sécurité nationale, etc.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale – 29 et 30 octobre 2025

La Thaïlande a rejoint le TESSD qui compte désormais 79 Membres.

Le groupe sur l'économie circulaire a approfondi ses connaissances dans le secteur de l'électronique avec des présentations du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et l'UNIDO qui développe des projets dans les pays en développement pour réduire les déchets électroniques. Au sein du groupe sur les biens et services verts, les Membres ont échangé sur leurs pratiques en matière d'agriculture durable à la demande du Brésil. Ce dernier a plaidé pour une reconnaissance de la valeur environnementale des biens agricoles, fondée sur les ressources naturelles et les pratiques durables.

Des documents, produits par les 4 sous-groupes (économie circulaire, biens et services verts, mesures climatiques liées au commerce, subventions) pourraient être diffusés à la CM14.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

Comité commerce et environnement – 3 et 4 novembre 2025

Les Membres pourraient produire des éléments sur la transparence relative aux méthodologies de mesures des émissions intrinsèques. Les Membres ont convenu de poursuivre le travail sur le sujet de la transparence dans les mois à venir et notamment pour la CM14.

Le Brésil, sur la base de termes de référence récemment parus, a invité les Membres à rejoindre l'initiative sur le Forum intégré commerce et climat qu'il va lancer durant la COP 30.

Lors de la session thématique sur l'agriculture durable, des approches très différentes ont été proposées, des plus technologiques aux plus « naturelles ».

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

Groupe d'accession de l'Ouzbékistan – 5 et 6 novembre 2025

Le Vice premier ministre Khodjaev et le négociateur en chef Uruvov ont défendu les réformes mises en place et présenté les documents révisés mais des préoccupations demeurent. Lors d'un séminaire intitulé « Les réformes économiques entreprises en Ouzbékistan pour appuyer l'accession à l'OMC : Promouvoir le secteur privé et redéfinir le rôle de l'État » et du groupe de travail, les chefs de la délégation ouzbèke ont présenté les dernières législations mises en place, le plan d'action révisé et les efforts menés dans le champ OTC et SPS. Durant l'examen du rapport, les Membres ont posé de nombreuses questions sur les entreprises d'état, les taxes, les subventions, le contrôle des prix et les soutiens agricoles.

Les négociations bilatérales ont bien avancé. En séance, des Membres ont annoncé avoir terminé leurs négociations avec l'Ouzbékistan notamment le Panama, l'Union européenne, la Suisse, le Paraguay. L'Équateur serait en passe de le faire. La présidente du groupe de travail a exhorté les autres Membres à finaliser le processus le plus rapidement possible pour que le Secrétariat puisse commencer à consolider les listes le mois prochain. Aucun calendrier précis n'a néanmoins été communiqué d'ici la CM14.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires – 5 au 7 novembre 2025



Les Membres ont exprimé 70 préoccupations commerciales spécifiques, dont 11 nouvelles, ce qui constitue un niveau record.

Les facilitateurs du Chili et de la Nouvelle-Zélande ont conduit la première réunion du groupe de travail sur la transparence, mis en place à la suite du 6^e examen sur le fonctionnement du comité. Les travaux, d'une durée de deux ans, aborderont la qualité des notifications, l'accès à la traduction et la pratique des observations formulées sur les mesures notifiées.

La session thématique sur les contrôles à l'importation basés sur la science fut l'occasion pour plusieurs Membres de décrire leur système. Ils ont expliqué comment ils conduisent les analyses de risque et quel est le devenir des lots non admis. La session a aussi abordé l'enregistrement des établissements. Plusieurs représentants du secteur privé ont présenté leur perspective.

maria.cosme@dgtresor.gouv.fr

Comité d'évaluation en douane – 10 novembre 2025

Le Secrétariat de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) a fait rapport des travaux menés au sein du Comité technique de l'évaluation en douane; les Membres ont salué la note précisant la signification de l'expression « prix effectivement payé ou à payer » pour les marchandises dans le cadre de la méthode de la valeur transactionnelle.

37 notifications de législations nationales ont été examinées lors de ce Comité. A date, 121 Membres ont notifié leur système d'évaluation en douane et 94 Membres ont répondu aux questions posées ; 3 nouvelles notifications sont parues depuis le dernier comité.

Les Membres se sont dits prêts à s'engager dans des discussions informelles pour tenter de redéfinir le fonctionnement de l'entité indépendante dont le rôle est d'examiner les différends entre entités d'inspection avant expédition et les exportateurs. Un « petit groupe » pourrait être constitué pour y réfléchir et proposer des solutions au Conseil TIC (Trade Inspection Certification Council) qui gère également l'entité indépendante.

Comité des obstacles techniques au commerce – du 11 au 14 novembre 2025

70 PCS ont été soulevées durant ce Comité dont 21 contre l'UE, 19 contre l'Inde, 7 contre la Chine. Les Etats-Unis ont soulevé une nouvelle PCS contre l'UE sur « l'utilisation du spectre radioélectrique pour les dispositifs à courte portée » et l'UE contre le Vietnam sur un projet de texte portant sur la gestion des cométiques.

De nombreuses séances thématiques ont été organisées, notamment une portant sur **les normes internationales en cours de déploiement dans le secteur des technologies critiques et émergentes (CET)**.

L'assistance technique en matière OTC continue d'occuper une bonne place dans les échanges des Membres avec la présentation de programmes de l'Institut de coopération et de formation de l'OMC (ITTC) et de certains pays. **Le G90 a présenté par ailleurs sa nouvelle communication visant à poursuivre les efforts pour échanger les bonnes pratiques en matière d'assistance technique.**

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

Semaine développement – du 17 au 24 novembre 2025

Les PMA gagnent des parts de marchés mais restent à la marge des échanges commerciaux. Le Secrétariat a présenté son rapport annuel sur le commerce des produits et services dans les PMA. En 2024, les exportations de marchandises des PMA ont augmenté de 5% tandis que les exportations de services commerciaux ont enregistré une forte croissance de 12,6%. La part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises et de services s'est légèrement accrue, passant de 1,01% en 2023 à 1,03% en 2024. Toutefois, 10 PMA représentent 75% des flux commerciaux.

Le G90 a proposé deux nouvelles communications : une première pour une mise en œuvre opérationnelle du TSD dans le champ SPS et OTC et une seconde portant sur le transfert de technologies (article 66.2 des ADPIC). La première devrait donner lieu à une décision en conseil général pour poursuivre les travaux et étudier les recommandations du G90 en comité SPS et OTC. La seconde propose une liste exemplative d'incitations mais les Membres ont estimé que les discussions n'étaient pas suffisamment abouties.

Le Secrétariat a publié un nouveau rapport sur le Traitement spécial et différencié qui vient compléter ceux diffusés au printemps.

Le Secrétariat a diffusé son rapport annuel sur la participation des économies en développement au système commercial mondial. Les 15 plus grands exportateurs en développement représentaient 39% des exportations mondiales de marchandises en 2024 (Chine 15% des exportations mondiales ; Corée 2,9%, Mexique 2,6%). Les économies en développement représentaient 33% des exportations mondiales de services commerciaux en 2024, un chiffre inchangé par rapport à 2022 (Chine, Singapour, Inde). Les Membres ont relevé des écarts importants entre PED (pas de pays ACP par exemple dans les 15 premiers exportateurs). **Les petites économies proposent une décision ministérielle à la CM14 visant à poursuivre leur programme de travail.** En outre, Le Secrétariat a présenté le troisième rapport sur le commerce et le climat dans les petites économies.

La Barbade et l'Australie ont présenté une version révisée de leur projet de décision pour promouvoir l'aide pour le commerce (AFT) à l'occasion des 20 ans de l'initiative en 2026. Ce texte insiste sur l'importance de l'aide pour le commerce, sur la nécessité de renforcer son efficacité et de faire appel aux investissements privés. Il propose la mise en place d'un catalogue numérique pour identifier les partenaires de développement et leurs programmes dans chacun des pays en développement. Les consultations vont se poursuivre.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

Journée coton – 19 novembre 2025

La Journée mondiale du coton a été organisée le 7 octobre à Rome au siège de la FAO en partenariat avec le Tchad et le Centre du commerce international (CCI).

S'agissant du Partenariat pour le coton (OMC-FIFA-ONUDI), un événement de haut niveau devrait être organisé lors de la CM14.

4 nouveaux projets ont été mentionnés dans le tableau, financés par la Suisse, portant le nombre total à 53 projets.

Comment les pratiques agricoles régénératrices peuvent transformer la culture du coton ? C'était l'intitulé de l'exposé du CCIC (Comité consultatif international du coton) qui a permis de rappeler que les principes de l'agriculture régénératrice étaient basés sur l'ajout de matière organique dans le sol et de protection de cette matière organique.

La production mondiale annuelle reste inchangée, dominée par la Chine, l'Inde, le Brésil, les Etats-Unis. Les plus gros exportateurs sont le Brésil, puis les Etats-Unis ; les exportations d'Afrique de l'ouest ont augmenté cette année de façon significative.

S'agissant des soutiens internes dans la filière coton, les Membres du C4+ ont regretté le manque d'évolution dans les négociations et plaidé pour des résultats pour la CM14.

stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr

Organe de règlement des différends (ORD) - 24 novembre 2025

Dans l'affaire **UE – Aciers inoxydables (Indonésie)**, l'Union européenne a fait appel du rapport distribué le 2 octobre 2025.

L'Union européenne a demandé la suppression du point sur les mesures de compensation dans l'affaire **Etats-Unis – Olives de table**.

S'agissant du différend **Colombie – Droits antidumping sur les frites congelées**, la Colombie a confirmé qu'elle se conformerait au Rapport du Groupe spécial établi au titre de l'article 21.5 du Mémorandum d'accord distribué le 23 octobre 2025.

A l'occasion du traditionnel point sur la désignation des membres de l'Organe d'appel, plusieurs Membres se sont exprimés sur la réforme du Mécanisme de règlement des différends. Les États-Unis ont indiqué poursuivre leur réflexion tout en réaffirmant leurs objections. Plusieurs membres, dont l'Australie, le Royaume-Uni, le Canada et l'Union européenne, ont réitéré leur soutien au processus de réforme et encouragé les membres à rejoindre le MPIA à titre de solution provisoire.

alix.rancurel@dgtresor.gouv.fr

Comité sur l'agriculture – 24 et 25 novembre 2025

Les Membres ont exprimé 50 questions sur les politiques, dont 18 nouvelles, et 35 questions en lien avec les notifications.

Le comité a adopté un rapport (G/AG/40) suite à l'examen du fonctionnement de la Décision de Bali sur les contingents tarifaires. Le rapport relate les discussions de 2025 visant à inciter les membres à respecter davantage les obligations de notification et à envisager la fourniture d'informations complémentaires.

Dans le prolongement de la retraite sur l'agriculture durable en mai 2025 et de l'atelier organisé par le Brésil en septembre, la Suisse a organisé un événement. Un professeur de la haute école spécialisée de Berne a présenté les avantages de la certification durable suisse (IPSuisse). Une experte de l'OCDE

a fait le point sur les mesures environnementales liées au commerce. La Chine a organisé un séminaire où deux intervenants du monde académique ont décrit les innovations en matière d'agriculture de précision ainsi que les efforts de formation des agriculteurs, dans un contexte où l'enjeu de sécurité alimentaire est déterminant. Le séminaire chinois incluait une intervention de la FAO sur la certification numérique des produits végétaux, ePhyto.

maria.cosme@dgtrésor.gouv.fr

Session bilan du dialogue sur les politiques industrielles – 25 novembre 2025

Depuis septembre 2024, les Membres de l'OMC ont tenu dix sessions sur des questions économiques d'actualité avec l'objectif d'approfondir leurs connaissances et de partager leurs points de vue sur des questions liées à la politique industrielle et au commerce. La réunion de bilan a permis aux Membres de faire le point sur les sessions passées, de formuler des suggestions pour les améliorer et d'échanger leurs points de vue sur l'orientation future de ces discussions. Dans l'ensemble, les Membres se félicitent du travail accompli, mais se divisent sur la suite et l'ambition qu'ils souhaitent donner au processus qui est pour l'instant informel.

emmanuel.krausz@dgtrésor.gouv.fr

Conseil du commerce des marchandises – 27 et 28 novembre 2025

Comme à l'accoutumée, les réunions du CCM sont l'occasion de rechercher, par la diplomatie et la pédagogie, la résolution des préoccupations commerciales spécifiques. Lors de ce Conseil, 36 préoccupations commerciales ont été examinées, dont trois nouvelles, soulevées contre des mesures jugées restrictives dans le secteur de l'acier.

Les questions et commentaires soulevés à l'égard de l'Union européenne ont principalement concerné ses mesures environnementales. L'Union européenne a été visée par neuf préoccupations commerciales et en a soulevé neuf également.

emmanuel.krausz@dgtrésor.gouv.fr

AUTRES ACTIVITÉS DE LA FRANCE

Le Ministre délégué au commerce extérieur et à l'attractivité, Nicolas Forissier, s'est entretenu avec la Directrice générale de l'OMC le 1^{er} décembre 2025

A l'occasion d'un déplacement en Suisse lundi 1^{er} décembre, le Ministre délégué au commerce extérieur et à l'attractivité, Nicolas Forissier, s'est entretenu avec la Directrice générale de l'OMC. Le Ministre a pu discuter, au

cours de cet entretien des enjeux de réforme de l'OMC, de la préparation de la prochaine conférence ministérielle (CM14), qui se déroulera à Yaoundé du 26 au 29 mars 2026, et des priorités de la présidence française du G7.

La Directrice générale a d'emblée remercié la France pour son soutien constant à l'OMC. Si elle a insisté sur la difficulté de la conjoncture entourant l'Organisation car de nombreux blocages persistaient elle considère la crise actuelle comme une opportunité dont il faut se saisir pour réformer l'OMC et réaffirmer son utilité. Pour y parvenir, la Directrice générale a insisté sur la nécessité de définir à la CM14 un programme de travail structuré, avec un calendrier clair et une répartition précise des responsabilités pour avancer.



De gauche à droite : Mme Sarah Morvan, conseillère politique commerciale, Mme Céline JURGENSEN, Ambassadrice, Représentante permanente de la France auprès de l'Office des Nations Unies et des autres OI à Genève, M. Nicolas FORISSIER, Ministre délégué au commerce extérieur et à l'attractivité, Mme Ngozi OKNJO-IWEALA Directrice générale de l'OMC, Mme Emmanuelle IVANOV-DURAND, Déléguée Permanente de la France auprès de l'OMC, Mme Alix RANCUREL, Déléguée Permanente adjointe.

Le Ministre a également pu s'entretenir avec l'Ambassadeur norvégien Petter Olberg, facilitateur de la réforme de l'OMC, et échanger sur le processus de réforme en cours. L'ambassadeur norvégien a présenté le travail initié il y a six mois, alternant petits groupes de délégations, pour maximiser l'efficacité des discussions, et réunions plénières dans un souci d'inclusivité.

Lors de ces deux entretiens, le ministre a pu présenter les priorités de la France et de l'UE pour la réforme de l'OMC.

VIE DE LA DÉLÉGATION

Nous souhaitons la bienvenue à Emmanuel KRAUSZ, le nouveau VIA de la Délégation.

CALENDRIER

[OMC | Calendrier des réunions et événements de l'OMC](#)



Joyeuses fêtes

L'équipe de la DP

La direction générale du Trésor présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques et ses représentations permanentes.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Emmanuelle IVANOV-DURAND

Diffusion : Jeanne Madeleine EBIMBE MBONGUE

Rédaction : Délégation permanente de la France auprès de l'OMC

S'abonner/Se désinscrire : geneve@dgtresor.gouv.fr